

Technicien d'intervention d'urgence sociale mobile - maraudeurs



Présentation

Le Diplôme d'Université Technicien d'Intervention d'Urgence Sociale Mobile Maraudeur (DU TIUSMM), est accessible aux adultes en reprise d'étude (salariés, indépendants ou demandeurs d'emploi) dans le cadre de la formation continue. La formation a été élaborée en partenariat avec la filière métiers exclusion Ile-de-France de la Croix-Rouge, l'Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale de la Croix-Rouge Ile-de-France. Les acteurs de la Croix-Rouge et de l'UEVE se sont appuyés sur une étude d'opportunité pour la création d'une formation diplômante universitaire à destination des techniciens d'intervention d'urgence sociale mobiles (TIUSM) dénommés « Maraudeurs ».

Objectifs

La formation vise à consolider les pratiques des techniciens d'intervention d'urgence sociale mobile qui ont un profil hétérogène en termes de formation et de parcours et qui sont confrontés à des situations compliquées :

- en leur apportant une meilleure connaissance des populations (notamment de leurs problèmes de santé),
- en leur permettant de « garder la bonne distance » ou de l'acquérir,
- en effectuant un travail sur les postures et les méthodologies d'intervention.

Savoir-faire et compétences

Adopter une posture professionnelle et réflexive

Poser un diagnostic multidimensionnel et multifactoriel sur les situations des populations en souffrance rencontrées, et ce notamment sur leurs problématiques de santé

Mettre en œuvre les méthodes d'intervention et les procédures de prise en charge adéquates

Dates

La formation se déroule de janvier à octobre

Organisation

Le DU TIUSMM est composé :

- › De 150h heures d'enseignements
- › De 4 semaines de stage

Stages

Le stage a lieu dans une structure d'urgence sociale. Il dure un mois et est découpé en deux périodes de quinze jours. La première période s'effectue à mi-parcours. La seconde a lieu à la fin des enseignements. Pour les personnes salariées de la Croix-Rouge, il aura lieu dans un département différent de celui dans lequel ils interviennent.

Pour les personnes qui ne sont pas salariées de la Croix-Rouge, un stage d'un mois découpé en deux périodes (à mi-parcours et à la fin des enseignements) est obligatoire dans une structure d'urgence sociale.

Modalité d'accès

Admission

Le recrutement s'effectue sur dossier et entretien. Date limite de dépôt de dossier : fin octobre

Conditions d'admission

Cette formation est à destination des personnes occupant déjà un poste de technicien d'intervention d'urgence sociale mobile ou ceux qui souhaitent s'insérer dans le secteur de l'urgence sociale.

Pré-requis nécessaires

Être titulaire d'un baccalauréat général, technologique ou professionnel - Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires - Diplôme français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du baccalauréat, en application de la réglementation nationale - Diplôme du Secteur Sanitaire et/ou Social et/ou Médico-Social de niveau V (*)

(*) Une expérience professionnelle justifiée de maraudeur d'un an est souhaitée.

Pour s'inscrire et candidater : contacter le Service Commun de Formation Continue : ✉ fc@univ-evry.fr

Programme

PROGRAMME DES COURS

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL DES SDF BENEFICIAIRES

- Adapter son comportement aux pathologies des personnes
- Savoir développer une écoute attentive, créer du lien.
- Savoir repérer les pathologies, difficultés
- Orienter les personnes vers les bons interlocuteurs
- Savoir apporter les soins/secours

TRAVAIL EN EQUIPE

- Savoir coopérer avec d'autres professionnels
- Savoir formaliser et restituer les éléments recueillis
- Savoir collecter des données
- Savoir utiliser les nouvelles technologies
- Choisir le soutien matériel adéquat
- Savoir transmettre ses propres observations
- Savoir respecter les règles d'hygiène....

TRAVAIL INSTITUTIONNEL

- Connaître le cadre juridique

- Connaître les missions et les projets institutionnels
- Savoir identifier les différents acteurs
- Savoir prendre de la distance
- Savoir capitaliser les expériences professionnelles
- Savoir prendre en compte les évolutions des problèmes

TRAVAIL INSTITUTIONNEL ET DE REGULATION PERSONNELLE

- Ecrit
- Oral

ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET TRAVAIL EN EQUIPE

STAGE

TRAVAIL DE REGULATION PERSONNELLE

- Interroger les dimensions éthiques dans les pratiques
- Savoir identifier et réguler son implication personnelle
- Savoir confronter ses observations